

N°: DAP

(Cadre réservé à ECT)

Valable du au

1 Producteur (propriétaire / maître d'ouvrage)

Raison sociale : Contact :
 N° Siret : @mail : Téléphone :
 Adresse : Code postal : Commune :

2 Demandeur - Client ECT

Raison sociale : Contact :
 N° Siret : @mail : Téléphone :
 Adresse : Code postal : Commune :

Si le client est Courtier/Négociant :

Nom de l'expéditeur (terrassier) : N° Siret :

3 Transporteur (si vous faites appel à plusieurs transporteurs vous devez nous annexer leurs coordonnées)

Raison sociale : N° Siret :
 Adresse : Code postal : Commune :

4 Chantier (adresse exacte)

N° d'offre/N° d'affaire ECT :

N° : Voie : Code postal : Commune :
 Localisation précise du chantier : Code INSEE :
 Référence cadastrale (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>) Feuille : Section : N° de Parcelle (s) :

Le chantier est-il référencé sur les sites internet Basias, Basol, SIS ou ICPE oui / non Si oui, identifiant :

Les EEE = Espèces Exotiques Envahissantes. Vos terres sont-elles susceptibles d'abriter des fragments de racines et/ou semences de plantes connues pour leur caractère invasif ? oui / non Avez-vous un diagnostic EVEC ? oui / non

Type de travaux : Habitation / Bureau/Industrie (Privé) / Bureau/Industrie (Public) / Voirie/Réseaux / Ouvrage d'art

5 Prestation envisagée

Cubage à apporter : m3 foisonnés Date de première livraison : Durée du chantier :
 (Taux de conversion : 1 m3 = 1,6 Tonnes) (1 an maximum)

6 Identification du matériau

TERRES INERTES <input type="checkbox"/>	TERRES INERTES <input type="checkbox"/>	GRAVATS <input type="checkbox"/>	BLOCS <input type="checkbox"/>
Sèches ou mouillées	Sèches ou mouillées		
Déchets de construction et de démolition Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses Code déchet : 17 05 04	Déchets municipaux Terres et pierres Code déchet : 20 02 02	Mélange de béton, briques, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses Codes déchet : 17 01 07 - Autre code 17 01 ...	Béton, roche Code déchet : 17 01 01

7 Engagement concernant le chantier

Le chantier n'est pas connu comme étant contaminé ou potentiellement contaminé, le producteur et le demandeur s'engagent à :

- ☞ Amener des matériaux conformes aux spécifications de cette demande et conforme à l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014,
- ☞ Transporter les matériaux dans des camions conformes à la législation et respectant nos consignes de sécurité (pas de surcharge, EPI pour les chauffeurs (casque, chaussures de sécurité, gants, gilet fluo))...
- ☞ Nous informer de toute modification qui interviendrait sur les éléments stipulés sur la présente demande,
- ☞ Evacuer dans les filières adaptées toute pollution nouvelle qui apparaîtrait.

Le chantier est connu comme étant contaminé ou potentiellement contaminé, le producteur et le demandeur s'engagent à :

- ☞ Nous fournir le plan de maillage du site (plan de maillage qui met en évidence la classification des terres et qui sera utilisé lors des excavations),
- ☞ Nous fournir les analyses des matériaux reconnus comme non contaminés (selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014),
- ☞ Amener des matériaux conformes aux spécifications de cette demande et conforme à l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014,
- ☞ Transporter les matériaux dans des camions conformes à la législation et respectant nos consignes de sécurité (pas de surcharge, EPI pour les chauffeurs (casque, chaussures de sécurité, gants, gilet fluo))...
- ☞ Nous informer de toute modification qui interviendrait sur les éléments stipulés sur la présente demande,
- ☞ Evacuer dans les filières adaptées toute pollution nouvelle qui apparaîtrait.

Il est interdit de procéder à une dilution ou à un mélange des déchets avec d'autres déchets ou produits afin de satisfaire aux critères d'admission « Art 4 de l'AM du 12/12/14 »
 Nous nous réservons le droit de réaliser des contrôles inopinés sur les chargements, si une présomption de pollution ou de caractère non inerte du déchet se présentait au cours des apports sur nos sites. Il sera par ailleurs demandé au client de venir reprendre les matériaux non-conformes immédiatement.

Vous vous engagez à réaliser un tri préalable de vos matériaux selon les meilleures technologies disponibles
Tout déchet interdit sur nos sites fera l'objet d'un refus par ECT qui en informera les autorités compétentes.

Producteur

Date :
 Cachet et signature :
 NOM, Prénom et qualité du signataire :
 Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.
 J'atteste sur l'honneur être habilité à engager la société et notamment à signer les Demandes d'Acceptations Préalables.

Demandeur

Date :
 Cachet et signature :
 NOM, Prénom et qualité du signataire :
 Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.
 J'atteste sur l'honneur être habilité à engager la société et notamment à signer les Demandes d'Acceptations Préalables.

Validation ECT

Nom : Cachet et Signature :
 Date :

(Cadre réservé à ECT)

DAP à nous retourner 48 heures avant les premiers apports

PAR MAIL : dap@groupe-ect.com



A 0 5384